



41 rue de Fécamp
75 012 PARIS
contact@ffbs.fr
T +33 (0) 1 44 68 89 30
F +33 (0) 1 44 68 96 00
www.ffbs.fr

CNAB : D1 / D2 – ANNEE 2022

FORMULAIRE ENGAGEMENT ARBITRE

Je soussigné(e) :

Adresse :

N° de téléphone : Mobile :

Adresse mail :

Arbitre National / Régional / Départemental stagiaire à la formation AF2B n°(1)

Inscrit au cadre actif du Rôle Officiel des Arbitres de Baseball (code facture :))

Licencié au club de : N° du club :

Ou licencié à titre individuel (Arbitre) auprès de la FFBS (1), sous le n° :

M'engage à officier, SI ET DES LORS QUE DESIGNÉ PAR LA CNAB, pour la saison 2022 au titre du club de :

N° du club : , inscrit en championnat de **Division 1 / Division 2 (1)**

Ainsi :

- Si je suis, au sens de l'Annexe 1.01 ou 1.02 des RGEs Baseball, le premier arbitre présenté au titre de l'équipe pour laquelle je m'engage, je répondrai aux impératifs définis, pour le niveau considéré, par la CNAB en matière de préparation et transmettrai à celle-ci les justificatifs correspondants ;

- Je communiquerai au plus tôt, à la CNAB et à ses désignateurs, mes disponibilités et les dates auxquelles il me sera impossible d'officier ;

- Je m'engage à faire part, dès que possible, à la CNAB et à ses désignateurs, des imprévus m'empêchant d'officier sur les rencontres pour lesquelles j'ai été initialement désigné comme arbitre ;

- J'ai bien pris note qu'au moins l'un des deux arbitres engagés au titre de l'équipe doit être disponible chaque week-end de championnat en cas de sollicitation par la CNAB. Un planning prévisionnel des disponibilités sera joint aux formulaires d'engagement. L'arbitre devra impérativement répondre au sondage CNAB sur ses disponibilités lorsqu'il sera lancé ;

- Je m'engage à officier en tenue réglementaire, à avoir un comportement exemplaire (art. 20.05.03 des RGEs Baseball), et à appliquer règlements et procédures en vigueur.

- Si je bénéficie d'une avance sur frais de la part de la Fédération (pour les arbitrages payés directement par celle-ci), je m'engage à lui restituer le cas échéant, dès la fin de la saison, le trop-perçu (solde « compte » Arbitre), sous peine des sanctions prévues, en cas de fraude, à l'article 8 des Règlements Généraux de l'Arbitrage Baseball.

Fait à : , le :

Signature de l'intéressé

Signature du représentant du club pour lequel l'arbitre s'engage (+ cachet)

Signature du représentant du club dans lequel l'arbitre est licencié s'il ne s'engage pas au titre de celui-ci pour la saison 2022 (+ cachet)

(1) Rayer les mentions inutiles

PLANNING PREVISIONNEL DE DISPONIBILITES POUR LA SAISON 2022

(Cocher les cases correspondant à vos disponibilité prévisibles)

41 rue de Fécamp
75 012 PARIS
contact@ffbs.fr
T +33 (0) 1 44 68 89 30
F +33 (0) 1 44 68 96 00
www.ffbs.fr

MOIS D'AVRIL 2022 :

02/04 03/04 09/04 10/04
16/04 17/04 23/04 24/04
30/04

MOIS DE MAI 2022 :

01/05 07/05 08/05 14/05
15/05 21/05 22/05 26/05
27/05 28/05 29/05

MOIS DE JUIN 2022 :

04/06 05/06 11/06 12/06
18/06 19/06 25/06 26/06

MOIS DE JUILLET 2022 :

02/07 03/07 04/07 09/07
10/07 16/07 17/07 23/07
24/07 30/07 31/07

MOIS D'AOÛT 2022 :

06/08 07/08 13/08 14/08
20/08 21/08 27/08 28/08





FFBS

FÉDÉRATION FRANÇAISE
BASEBALL & SOFTBALL

MOIS DE SEPTEMBRE 2022 :

03/09 04/09 10/09 11/09

17/09 18/09 24/09 25/09

41 rue de Fécamp

75 012 PARIS

contact@ffbs.fr

T +33 (0) 1 44 68 89 30

F +33 (0) 1 44 68 96 00

www-ffbs.fr

MOIS D'OCTOBRE 2022 :

01/10 02/10 08/10 09/10

15/10 16/10 22/10 23/10

29/10 30/10



**DOCUMENT COMPLETE ET SIGNE A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION
EN CHAMPIONNAT ET A ENVOYER PAR MEL A LA CNAB (cnab@ffbs.fr)**